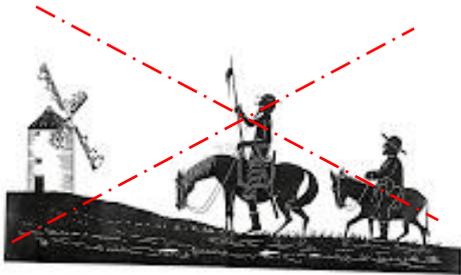


Don Quichotte ne fait pas partie de l'AWC !

Si le « Plat Pays » chanté par Jacques Brel regorge toujours de moulins illustrant les vestiges d'un certain passé flamand confiné dans les mémoires, l'Association Wallonne de Colombophilie, l'AWC pour faire court, ne peut nullement être comparée à l'« El Ingenioso Hidalgo Don Quixote de la Mancha », le héros du roman de Miguel de Cervantes datant du début du XVII^{ème} siècle, même si la récente



AG de Hal a tenté de la déstabiliser en mettant en exergue la suprématie du Nord du pays au terme d'une stratégie délibérée (voir par ailleurs la rubrique **Potins** : « **Et maintenant... il va falloir poursuivre** »). En effet, l'AWC n'épouse aucun trait du personnage rêveur idéaliste de la littérature espagnole et... mondiale.

Le 6 mars, en la journée de Sainte Colette, l'alouette commence à chanter selon un proverbe. Cette sainte évoquée, si elle distribuait, dès son adolescence, tout ce qu'elle possédait aux pauvres, était devenue la risée de tous suite à des essais éphémères de recherche religieuse. Ce qui ne l'empêcha pas par la suite de réformer l'ordre de Saint-François, de créer dix-huit monastères avant de mourir en 1447 à Gand. Sainte Colette est toujours de nos jours invoquée pour la guérison des maladies des yeux car elle connut des moments de cécité...

Hasard du calendrier ? Les superstitieux risqueraient bien de le penser. En tout cas, le 6 mars dernier, quatre mandataires francophones (la Liégeoise **Francine Lageot**, le Brabançon wallon **Jean Delstanche** et les Hennuyers **Bernard Chapelle** et **Christian Goulem**) entre autres accompagnés du secrétaire-rapporteur de la RFCB **Patrick Marsille**, ont mis le cap sur Namur pour donner suite à la convocation lancée par **Monsieur Damien Winandy**, du Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. Ce dernier était accompagné de Madame **Catherine Terclavers**, fonctionnaire à la Direction de la Qualité de la Région wallonne qui a repris pour la Wallonie toute la compétence normative du bien-être animal.



Cette longue réunion technique, programmée de longue date, tombait en quelque sorte à pic, au sortir du délicat contexte particulier de l'AG. Et oui, le hasard peut parfois bien faire les choses.



Que retenir en fait de cette séance de travail dont « Coulon Futé » avait fortuitement entendu parler ? Sa rédaction, au terme de la démarche journalistique entreprise, a appris que cette réunion s'est en fait

cantonnée à une lecture commune et commentée des dossiers administratifs concoctés par l'AWC, des documents indispensables dans l'optique de la reconnaissance définitive de cette dernière (annoncée imminente) des œuvres du premier Ministre wallon du Bien-être animal.



Les mandataires wallons ont notamment entendu un satisfecit de l'Autorité wallonne rencontrée concernant tous les dossiers rentrés relevant de sa compétence et qui vont être soumis à une ultime relecture définitive par le service juridique du cabinet ministériel. La position de l'AWC sur la problématique du dopage a été, à cette occasion, reconnue la meilleure car elle est basée sur un arrêté royal (celui de 95), sur des valeurs scientifiques prouvées expérimentalement. Toutefois dans ce domaine, le dernier règlement fédéral sera de nouveau appliqué en 2015 pendant une période transitoire qui cesserait le jour de la reconnaissance officielle.

Du point de vue sportif, conformément à son engagement de la première heure, l'AWC a remis à leurs interlocuteurs du jour un avis favorable sur le programme des nationaux. Ces fonctionnaires l'ont accepté à l'instar des organisations propres à l'aile wallonne. Ces documents vont maintenant logiquement emprunter le chemin de la reconnaissance finale par le Ministre.

Dans un mois, une nouvelle réunion est programmée. Attendre... Une certitude toutefois à ce jour, les mandataires wallons retrouvent le sourire de par le soutien et l'engagement attestés de la Région wallonne.